

Compte rendu de séance

Séance du 9 Décembre 2025

L'an 2025 et le 9 Décembre à 20 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame DUCATEAU Bénédicte, Maire.

Présents : Madame DUCATEAU Bénédicte, Maire ; Madame BLANC Dominique ; Madame GALEY Christiane ; Monsieur BACHELART Olivier ; Monsieur BROTTÉ Patrick ; Monsieur CHIRCOP François ; Monsieur PERRAUD Yann.

Excusés : Monsieur BARTHOLOME Stéphane ; Monsieur PELLETIER Yvon

Absents : Madame MIAN Claire ; Monsieur DE PONTON D'AMECOURT Jean

Pouvoirs :

A été nommée secrétaire : Madame BLANC Dominique

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

SOMMAIRE

AVIS SUR LA CONVENTION DE PARTAGE DANS LE CADRE DE LA DISSOLUTION DE DROIT DU SIRS DE DUN-SUR-AURON - 2025_34

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC DANS LE CADRE DU FIP 2026 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA FACADE OCCIDENTALE DE L'EGLISE ST ANDRE - 2025_35

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER DANS LE CADRE DU FIP 2026 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA FACADE OCCIDENTALE DE L'EGLISE ST ANDRE - 2025_36

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE DANS LE CADRE DU FIP 2026 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA FACADE OCCIDENTALE DE L'EGLISE ST ANDRE - 2025_37

**AVIS SUR LA CONVENTION DE PARTAGE DANS LE CADRE DE LA
DISSOLUTION DE DROIT DU SIRS DE DUN-SUR-AURON**
réf : 2025_34

Madame le Maire expose,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5212-33, L5211-25-1 et L5211-26 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 15/11/1963 portant création du syndicat Intercommunal de ramassage scolaire, modifié ;

Considérant la dissolution de plein droit du syndicat en raison de l'achèvement de la convention de délégation partielle de la compétence transport scolaire avec la Région Centre Val de Loire ;

Considérant l'arrêté préfectoral n° 2025-1042 en date du 15/07/2025 portant cessation d'activité du SIRS de Dun-sur-Auron ;

Dans sa séance du 05 novembre 2025, le comité syndical du SIRS de Dun-Sur-Auron par délibération n°2025.14, a délibéré, à l'unanimité, sur les conditions de liquidation du SIRS de Dun-sur-Auron dans le cadre d'une convention de partage annexée à cette dernière.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette délibération et convention de partage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- acte la dissolution du SIRS de Dun-sur-Auron à compter du 01/01/2026 ;
- Sur la base du compte administratif qui sera voté à l'issu de l'exercice 2025, accepte les conditions de liquidation du syndicat, telles que décrites et précisées dans la convention de partage annexée à la présente délibération en optant pour l'option 1 dans le cadre de l'article 6 de la convention de partage annexée ;
- **Propose la commune de Dun-sur-Auron** comme commune d'accueil.
- Autorise Madame le Maire à transmettre la présente délibération au président du SIRS de Dun-sur-Auron.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC DANS LE CADRE DU FIP 2026 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA FACADE OCCIDENTALE DE L'EGLISE ST ANDRE

réf : 2025_35

Madame le maire rappelle au conseil que les travaux de restauration de la façade occidentale de l'église St André vont commencer courant 2026.

Ces travaux sont estimés à 147 420 € HT. Ils seront financés par la DRAC Centre-Val de Loire (40 %), et dans le cadre du Fonds Incitatif et Partenarial (FIP), par la Région Centre-val de Loire (15 %) et le Département du Cher (15 %). Le reste sera financé par la Fondation Pays de France, Centre Loire Patrimoine, la Fondation du Patrimoine et l'association Les Amis de l'église St André.

Il convient donc de demander une subvention auprès de chacun des organismes.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- de solliciter une aide financière auprès de la DRAC Centre-Val de Loire à hauteur de 40 % du montant total HT, soit 58 968 € ;
- du plan de financement suivant :
 - * DRAC Centre-Val de Loire : 58 968 €
 - * Région Centre-Val de Loire : 22 113 €
 - * Département du Cher : 22 113 €
 - * Fonds propres/Association Les amis de l'église St André : 44 691 € ;
- d'autoriser Madame le maire à signer tout document relatif à cette opération.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER DANS LE CADRE DU FIP 2026 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA FACADE OCCIDENTALE DE L'EGLISE ST ANDRE

réf : 2025_36

Madame le maire rappelle au conseil que les travaux de restauration de la façade occidentale de l'église St André vont commencer courant 2026.

Ces travaux sont estimés à 147 420 € HT. Ils seront financés par la DRAC Centre-Val de Loire (40 %), et dans le cadre du Fonds Incitatif et Partenarial (FIP), par la Région Centre-Val de Loire (15 %) et le Département du Cher (15 %). Le reste sera financé par la Fondation Pays de France, Centre Loire Patrimoine, la Fondation du Patrimoine et l'association Les Amis de l'église St André.

Il convient donc de demander une subvention auprès de chacun des organismes.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- de solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental du Cher à hauteur de 15 % du montant total HT, soit 22 113 € ;

- du plan de financement suivant :
 - * DRAC Centre-Val de Loire : 58 968 €
 - * Région Centre-Val de Loire : 22 113 €
 - * Département du Cher : 22 113 €
 - * Fonds propres/Association Les amis de l'église St André : 44 691 € ;
- d'autoriser Madame le maire à signer tout document relatif à cette opération.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
DANS LE CADRE DU FIP 2026 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA
FACADE OCCIDENTALE DE L'EGLISE ST ANDRE
réf : 2025_37**

Madame le maire rappelle au conseil que les travaux de restauration de la façade occidentale de l'église St André vont commencer courant 2026.

Ces travaux sont estimés à 147 420 € HT. Ils seront financés par la DRAC Centre-Val de Loire (40 %), et dans le cadre du Fonds Incitatif et Partenarial (FIP), par la Région Centre-Val de Loire (15 %) et le Département du Cher (15 %). Le reste sera financé par la Fondation Pays de France, Centre Loire Patrimoine, la Fondation du Patrimoine et l'association Les Amis de l'église St André.

Il convient donc de demander une subvention auprès de chacun des organismes.

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- de solliciter une aide financière auprès de la Région Centre-Val de Loire à hauteur de 15 % du montant total HT, soit 22 113 € ;
- du plan de financement suivant :
 - * DRAC Centre-Val de Loire : 58 968 €
 - * Région Centre-Val de Loire : 22 113 €
 - * Département du Cher : 22 113 €
 - * Fonds propres/Association Les amis de l'église St André : 44 691 € ;
- d'autoriser Madame le maire à signer tout document relatif à cette opération.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

☞ Tour du Cher 2026

Le Tour du Cher est une course cycliste qui va traverser la commune le 16 mai 2026. L'association sollicite l'aide de la municipalité sous plusieurs formes à son bon vouloir : subvention entre 100 et 200 € ; des bénévoles en tant que signaleurs ; participation des enfants des écoles pour la fabrication de pancartes, banderoles...

Le conseil municipal décide de ne pas verser de subvention. Toutefois, le conseil propose de

rédiger un flyer à distribuer à la population afin de solliciter leur participation.
La municipalité interviendra également auprès des maitresses.

☞ **Noël 2025**

Les décorations de la commune sont faites.

Le Noël des enfants aura lieu le mardi 16 décembre 2025 à 18h30. Les invitations sont distribuées.

☞ **Distribution des sacs jaunes**

La collecte du tri sélectif va changer à compter du 1er janvier 2026. Il n'y aura plus de bennes jaunes au point d'apport volontaire. La collecte se fera en porte-à-porte avec des sacs jaunes le vendredi. Le SICTREM, syndicat d'ordures ménagères dont dépend la commune, les met à disposition gratuitement aux particuliers.

Une distribution se déroulera les 15 et 17 décembre 2025 après-midi jusqu'à 19h30.

Le SICTREM va proposer en courant d'année l'achat de bacs jaunes.

☞ **SMERSE**

L'étude patrimoniale est toujours en cours. Les analyses CVM sont faites. 2 communes sont touchées sur le périmètre du SMERSE mais pas la commune de Jussy-Champagne.

☞ **Commission Intergénération de La Septaine**

Sylvie Sasseigne, animatrice du Pôle Séniors, va partir prochainement en retraite. Une animatrice vient d'être recrutée à mi-temps pour travailler en binôme et être formée.

☞ **Mur d'enceinte de la salle des fêtes**

Une partie du mur de la salle des fêtes s'est effondrée. Une demande de devis va être faite. Dans l'attente, un périmètre de sécurité va être installé et le mur protégé par des bâches.

La séance levée à 21 heures 15.

Le maire,
Bénédicte DUCATEAU

La secrétaire de séance,
Dominique BLANC



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Dominique Blanc', written over a horizontal line.